

■ **Satori Club Sàrl**, à Vevey, chemin du Verger 10. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts : 23 juillet 2002. But : exploitation d'un fitness et d'un centre d'arts martiaux. Capital social entièrement libéré : CHF 20'000. Reprise de biens envisagée : installations du Fitness Olympia, à Vevey, pour CHF 300'000 au maximum. Associés : Marthaler Joël, de Berne, à Vevey, avec une part de CHF 15'000, gérant avec signature individuelle, et Marthaler Thérèse, de Berne, à Corcelles-Cormondrèche, avec une part de CHF 5'000. Organe de publication : Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7290 du 25.07.2002
(00584850 / CH-550.1.030.596-6)